


Mairie de BRAILLANS

9 rue de la mairie
25640 BRAILLANS

 03 81 57 93 30

Email : mairie.brailans@orange.fr

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX Selon la procédure adaptée CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES CCTP

Lot 7 Carrelages faïences

Maître d'Ouvrage

MAIRIE DE BRAILLANS
9 rue de la mairie
25640 BRAILLANS
Tél / Fax 03 81 57 93 30
Email : mairie.brailans@orange.fr

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire, Alain BLESSEMAILLE

Maître d'œuvre

AGENCE CAP CONSTRUCTIONS
Derrière le clos
BP 22
25530 CHEVIGNEY LES VERCEL
Tél / Fax 03 81 88 31 10
Email : capconstructions@orange.fr

Objet de marché

Réorganisation du bâtiment mairie.

Remise des offres

Date limite de réception : le 25 novembre 2011

Heure limite de réception : 11 h 00

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1. - OBJET DE L'OPERATION	3
ARTICLE 2. - OBJET DES TRAVAUX	3
ARTICLE 3. - DEFINITION DES TRAVAUX	3
ARTICLE 4. - CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET FOURNITURES A UTILISER	3
4.1. - EN REVETEMENT DE SOL	3
4.1.1. - <i>Ouvrage d'interposition</i>	3
4.1.2. - <i>Matériaux de revêtements</i>	3
4.1.2.1. - Revêtement en grès cérame	3
4.1.3. - <i>Produit de collage</i>	4
4.1.4. - <i>Accessoires</i>	4
4.1.4.1. - Nez de marche	4
4.1.4.2. - Cadre de tapis brosse	4
4.1.4.3. - Barre de seuil	4
4.2. - EN REVETEMENTS MURAUX	4
4.2.1. - <i>Matériaux de revêtements</i>	4
4.2.1.1. - Revêtement en grès cérame type	4
4.2.2. - <i>Produit de collage</i>	4
4.2.3. - <i>Accessoires</i>	4
ARTICLE 5. - MISE EN ŒUVRE	4
5.1. - DES REVETEMENTS DE SOL ET DES REVETEMENTS MURAUX	4
5.1.1. - <i>Préparation</i>	4
5.1.1.1. - Couche de désolidarisation	4
5.1.1.2. - <i>Forme</i>	4
5.1.2. - <i>Mode de pose</i>	4
ARTICLE 6. - LOCALISATION	4
6.1. - DES REVETEMENTS DE SOL	4
6.2. - DES REVETEMENTS MURAUX	5
ARTICLE 7. - GARANTIES	5

ARTICLE 1. - OBJET DE L'OPERATION

Aménagement du bâtiment mairie.

Etendre les bureaux de la mairie à la totalité du bâtiment.

Rendre conforme le bâtiment à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

A savoir :

Le bâtiment est composé de deux niveaux et d'une dépendance :

Au RDC une pièce principale, un sanitaire, une cage d'escalier d'accès au 1^{er} étage, ce niveau est desservi par un escalier extérieur de 3 marches.

Au 1^{er} étage quatre pièces et un local sanitaire desservi par un escalier intérieur.

Le but du projet est la réorganisation des bureaux sur les deux étages.

La pièce du RDC devient une salle de convivialité, pendant que le premier étage reçoit l'ensemble des bureaux et l'accueil du public.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite fait l'objet de la création d'une rampe maçonnée à l'extérieur pour l'accès au bâtiment ainsi que la mise en place d'une plate forme élévatrice intérieure pour l'accès aux services de la mairie.

La dépendance d'une surface correspondant à un garage et une partie atelier est reconstruite.

ARTICLE 2. - OBJET DES TRAVAUX

Les ouvrages scellés ou collés, posés sur les sols et sur les parois verticales, constitués de céramiques, sont à réaliser au titre du présent lot.

Ils seront exécutés :

- dans les locaux suivants : RDC grande salle hall et couloir.
- sur les surfaces suivantes : sol.

ARTICLE 3. - DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- les études d'exécution,
- la réception de l'état des supports,
- l'étude d'un plan de calepinages,
- la préparation des supports,
- pour les sols :
 - .la vérification des niveaux nécessaires au respect des cotes d'arase des sols finis,
 - .la réalisation d'une couche de désolidarisation type nappe DITRA ou similaire,
 - .la fourniture et la pose des revêtements, y compris les plinthes,
 - .l'exécution et le remplissage des joints,
 - .la fourniture et la pose des accessoires divers.
 - .le nettoyage du sol,
- pour les parois verticales :
 - la fourniture et la pose des revêtements,
 - L'exécution et le remplissage des joints,
 - la fourniture et la pose des accessoires,
 - le nettoyage des parois.

ARTICLE 4. - CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET FOURNITURES A UTILISER

4.1. - En revêtement de sol

4.1.1. - Ouvrage d'interposition

Il sera constituée d'une interposition d'une nappe DITRA ou similaire

4.1.2. - Matériaux de revêtements

4.1.2.1. - Revêtement en grès cérame

Carreaux de grès cérame fin émaillé, groupe B 1a, faisant l'objet de la certification "NF EN 14411 – Classement U4 P3 E2 C2".

Format : 30 x 30 cm

Qualité : premier choix

Nuance : claire

Coloris : choix lors des premières réunions de chantier

Mairie de BRAILLANS 25640 BRAILLANS

CCTP- Lot 7 – Carrelage faïences – Octobre 2011

Plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux,
Pièces spéciales pour le traitement des angles de plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux.

4.1.3. - Produit de collage

Il sera composé d'un mortier colle correspondant au type des supports faisant l'objet d'un avis technique favorable pour l'emploi considéré.

Le jointolement entre carreaux sera effectué avec le produit spécial mentionné dans l'avis technique.

4.1.4. - Accessoires

4.1.4.1. - Nez de marche

Profilé métallique type SCHULTER ou similaire insérant une bande moulée antidérapante.

4.1.4.2. - Cadre de tapis brosse

Profilé métallique de type SCHULTER ou similaire cornière en L de hauteur d'aile intérieure 20 mm.

4.1.4.3. - Barre de seuil

Profilé métallique de type SCHULTER ou similaire en ¼ de rond.

4.2. - En revêtements muraux

4.2.1. - Matériaux de revêtements

4.2.1.1. - Revêtement en grès cérame type

Carreaux de grès cérame fin vitrifié, classe B, groupe I.

Format : défini lors des premières réunions de chantier

Qualité : premier choix

Aspect de surface : brillant

Nuance : vives

Coloris : 2 teintes (frise)

4.2.2. - Produit de collage

Il sera composé d'un produit faisant l'objet d'un avis technique favorable pour l'emploi considéré.

Le jointolement entre carreaux sera effectué avec le produit spécial mentionné dans l'avis technique.

4.2.3. - Accessoires

Profilé habillage d'angle de type SCHULTER ou similaire.

ARTICLE 5. - MISE EN ŒUVRE

5.1. - Des revêtements de sol et des revêtements muraux

5.1.1. - Préparation

5.1.1.1. - Couche de désolidarisation

Elle sera constituée d'une feuille de polyéthylène d'épaisseur minimale 150 micromètres type DITRA ou similaire.

5.1.1.2. - Forme

Elle sera de type plan

5.1.2. - Mode de pose

Les revêtements des types suivants :

Seront posés sur mortier colle dit souple

Les profilés métalliques :

- des nez de marche,

- des barres de seuil,

Seront inter positionnés dans l'épaisseur de la colle sous les carreaux formant rives.

Les profilés des cadres de tapis brosse, seront fixés par scellement selon les préconisations du fournisseur du produit.

ARTICLE 6. - LOCALISATION

6.1. - Des revêtements de sol

Type de revêtement	Localisation	Classement UPEC	Observations
Grès cérame	RDC grande salle et hall 1 ^{er} étage sanitaire	U4 P3 E2 C2	2 teintes vives

6.2. - Des revêtements muraux

Type de revêtement	Localisation	Emplacement	Observations
Grés cérame	Sanitaire 1 ^{er} étage	1.2m de hauteur en périphérie du local	

ARTICLE 7. - GARANTIES

Sans dérogation particulière ni du des produits ni pour les opérations de pose.